



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de terre

Question écrite n° 18763

## Texte de la question

M. Gaëtan Gorce souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur la situation et l'avenir du site de Fourchambault (58) appartenant à la 13e base de soutien du matériel de l'armée de terre, comptant actuellement 200 agents (7 militaires et 193 civils). Dans le cadre de la mise en place de la réduction du temps de travail et de la redistribution des effectifs, seuls deux postes supplémentaires lui ont été attribués, alimentant un malaise de plus en plus perceptible au sein des personnels. Ajoutée aux départs progressifs à la retraite d'un nombre important d'ouvriers, cette évolution laisse craindre outre une réduction accélérée des effectifs, voire une disparition à terme de cet établissement, ou sa transformation en simple centre de stockage. Une telle perspective serait d'autant plus contestable que le site a bénéficié de nombreux investissements et offre aujourd'hui une plate-forme d'équipements et de compétences qui le rend parfaitement opérationnel. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître si une affectation sinon du solde à tout le moins d'une partie des postes restant disponibles sur le contingent initialement destiné à compenser les effets de la RTT est envisagée, et d'une manière générale les conditions qui seraient mises en oeuvre pour garantir durablement l'activité de cet établissement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gaëtan Gorce](#)

**Circonscription :** Nièvre (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18763

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2003, page 4007

**Question retirée le :** 14 juillet 2003 (Retrait pour cause de question identique)